

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

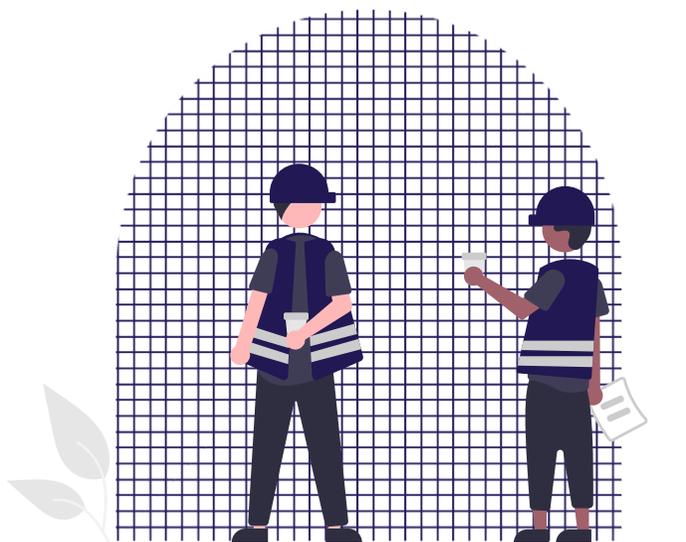
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ÉDITION DÉCEMBRE 2022



Observatoire
des métiers
du **BTP**



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ?

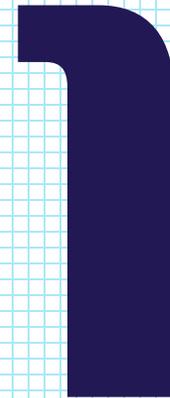
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par la crise...
- 2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?
- 2.3 Quelle tendance pour la formation ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS EN RÉGION ?**

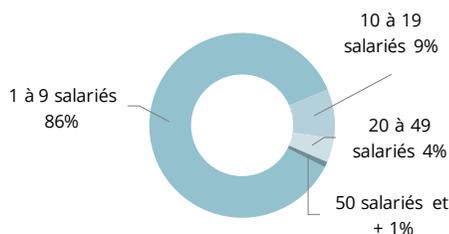


27 242 ↗*
établissements employant au moins un salarié à fin 2021 dont

21 212 ↗*
du second œuvre

Plus de 27 200 établissements employeurs sont recensés en Auvergne-Rhône-Alpes, en hausse par rapport à l'année précédente (+4,4%) ; 21 200 exercent une activité de second œuvre (+4,8%), soit 78% des établissements employeurs. Les 6 030 restant exercent dans le gros œuvre (+2,8%).

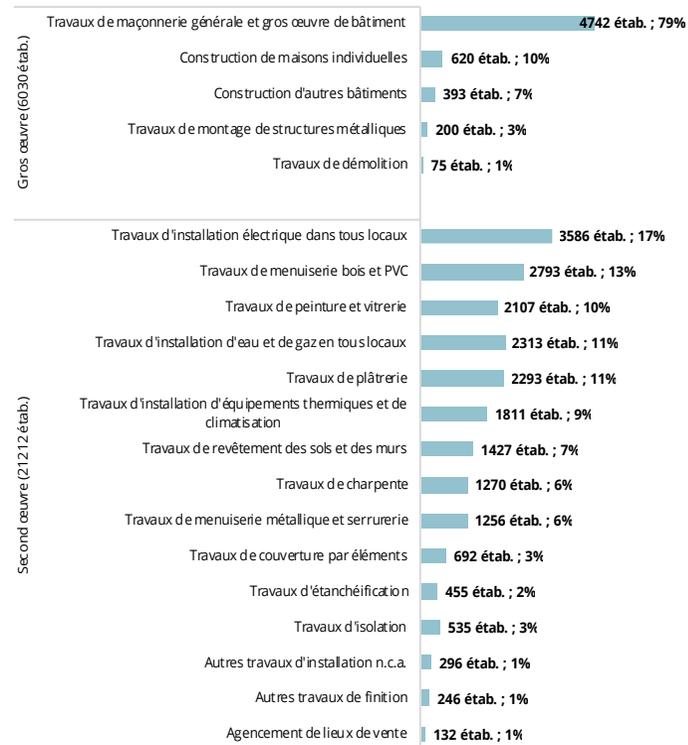
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ PAR TAILLE D'EFFECTIF SALARIÉ DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE au 31/12/2020 - Traitements Réseau des CERC

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ? Forte atomisation du tissu économique du secteur du Bâtiment et concentration sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2021, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2021, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2021.

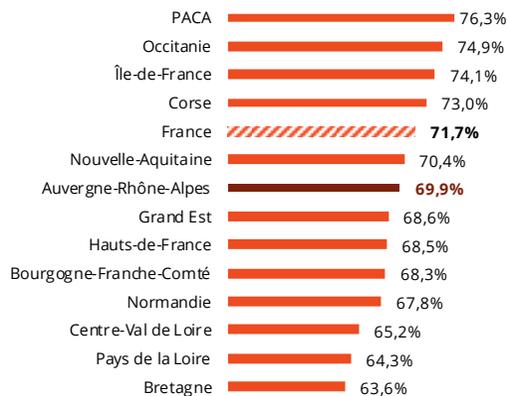
* Évolution 1 an

60 701 ↗*

établissements n'employant aucun salarié à fin 2020
 Une concentration de structures n'employant aucun salarié inférieure à la moyenne nationale

Aux 27 200 établissements employeurs, viennent s'ajouter 60 700 établissements n'employant aucun salarié, soit 70% des établissements du secteur. 5 secteurs d'activité ressortent particulièrement : les travaux de maçonnerie, les travaux d'installation électrique, de peinture et vitrerie, menuiserie bois et PVC ainsi que les travaux de plâtrerie.

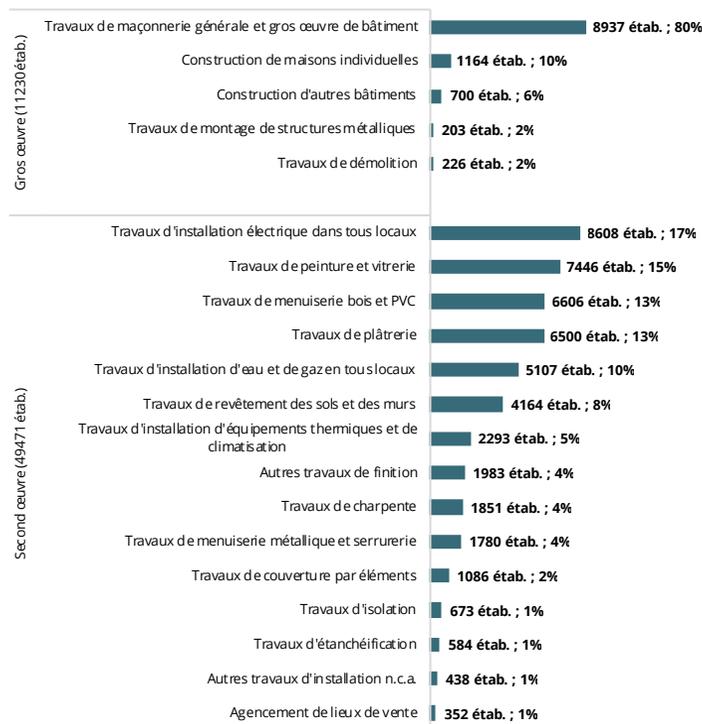
PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ À FIN 2020



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE Traitements Réseau des CERC

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
Forte atomisation du tissu économique Bâtiment et concentration sur quelques domaines d'activité

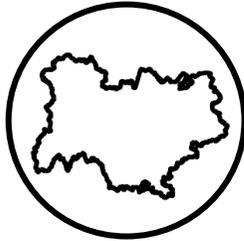
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT SANS SALARIÉ



Unité : Nombre d'établissements | Source : INSEE au 31/12/2020 - Traitements Réseau des CERC

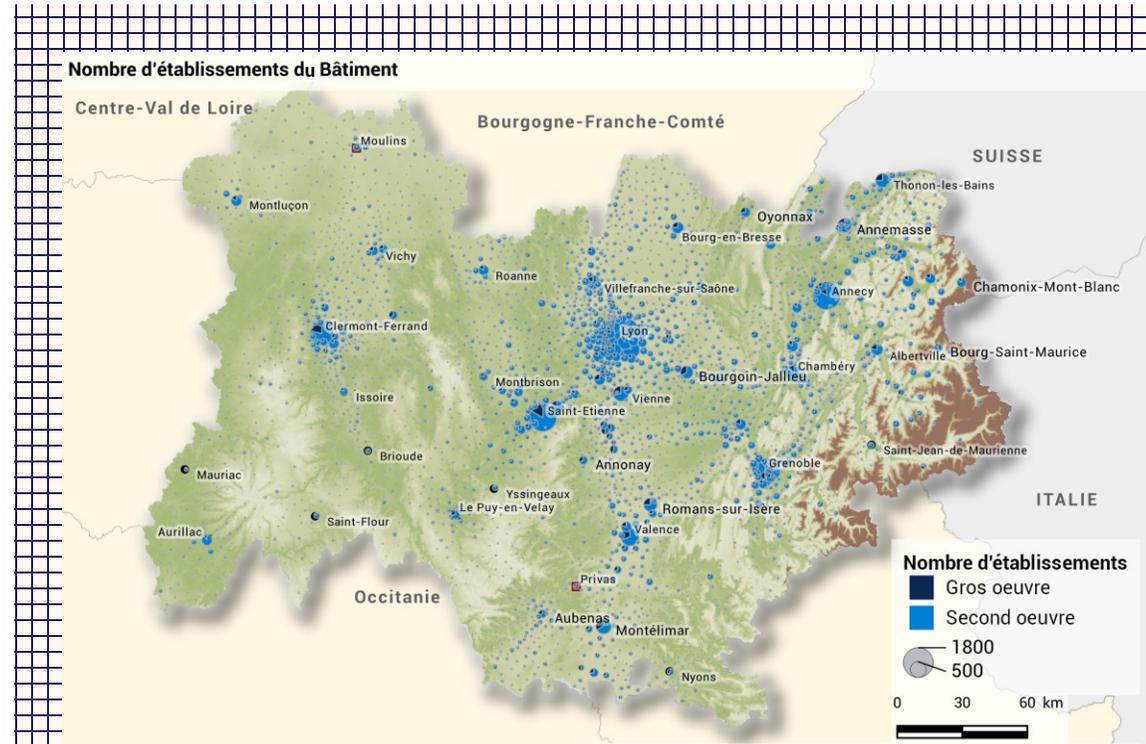
Définitions
 Établissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Établissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.
 * Évolution 1 an

Polarisation du tissu économique autour des grandes agglomérations de la région Auvergne-Rhône-Alpes

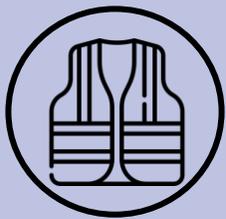


Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2020

A l'instar de la population régionale, les établissements du Bâtiment se concentrent essentiellement autour des grandes agglomérations de la région (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, Annecy). La concentration est particulièrement dense le long de la vallée du Rhône.



Sources : INSEE (REE) au 31/12/2020 – Traitements Réseau des CERC



RESSOURCE MOBILISÉE

146 374 ↗*

salariés

52 777 ↗*

non salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

14 205 ↗*

intérimaires

29 502 ↘*

demandeurs d'emploi

Au total, près de 200 000 postes sont recensés dans les entreprises du Bâtiment que ce soit sous un statut salarié (146 374) ou non salarié (52 777).

Parallèlement, les ressources potentiellement mobilisables, susceptibles de rentrer dans le secteur sont également importantes. Ainsi, 14 205 intérimaires travaillent dans le secteur et 29 502 demandeurs d'emploi sont inscrits comme recherchant un métier dans le Bâtiment pourraient venir renforcer les effectifs sous réserve d'adéquation avec le besoin des entreprises.

A noter, que le nombre d'intérimaires s'est redressé en 2021 par rapport à 2020 pénalisé par la crise sanitaire (+20%). Au final, le secteur fait appel à 9,7 intérimaires pour 100 salariés permanents, un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale (9).

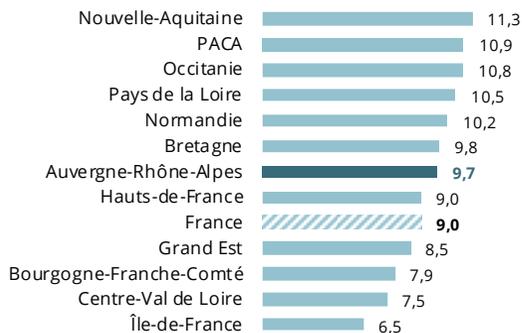
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Mobilisation des ressources : salariés, non salariés, intérimaires, demandeurs d'emplois

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2021, de non salariés 2020, d'intérimaires en ETP 2021, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2021 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF / estimation CERC) : Nombre de travailleurs indépendants administrativement actifs estimés comme ayant un code APE relevant du Bâtiment.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2021.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emplois en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2021 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Bâtiment.

* Évolution 1 an

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

97 110 salariés ↗*

Techniciens et cadres

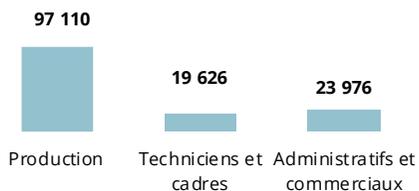
19 626 salariés ↗*

Administratifs et commerciaux

23 976 salariés ↗*

L'effectif salariés du secteur du Bâtiment se répartit entre les métiers de la production (97 100 salariés), les emplois de Techniciens/Cadres (19 626), et les postes d'administratifs et de commerciaux (23 976). Le secteur affiche structurellement une forte prépondérance des métiers de la production (69% des effectifs). Toutefois, comparé au taux national, la région Auvergne-Rhône-Alpes présente le second taux le plus bas après l'Île-de-France. Le poids des postes de Techniciens/Cadres s'avère inversement le plus élevé au niveau national (14%). Enfin, l'administratif-commercial représente 17% des effectifs.

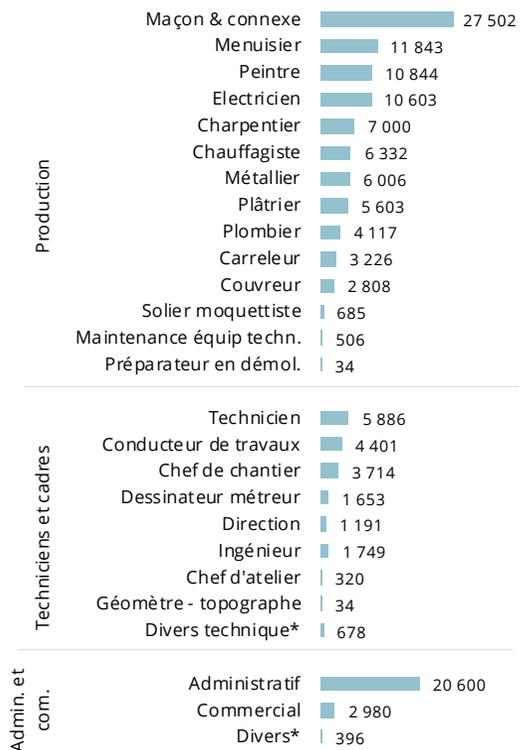
EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

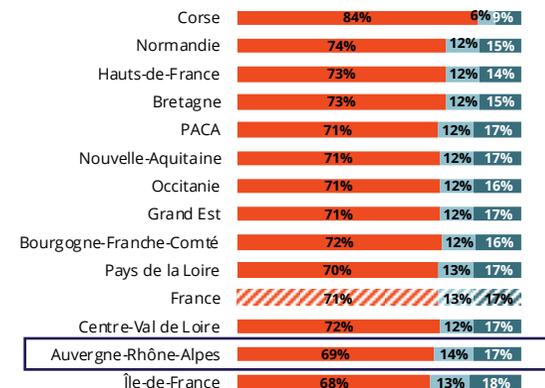
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Concentration de l'effectif salariés dans les métiers de la production

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

* *Y compris apprentis*

* Évolution 1 an

Avertissement : compte-tenu d'un changement de méthode, les données ne sont pas comparables à l'édition précédente.

Disparité du niveau de qualification selon les métiers

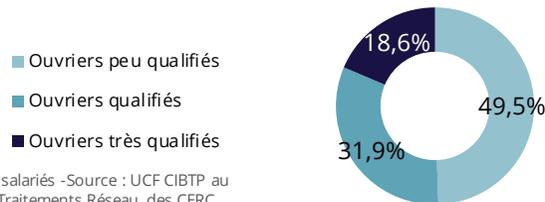


50,5% ↓*
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

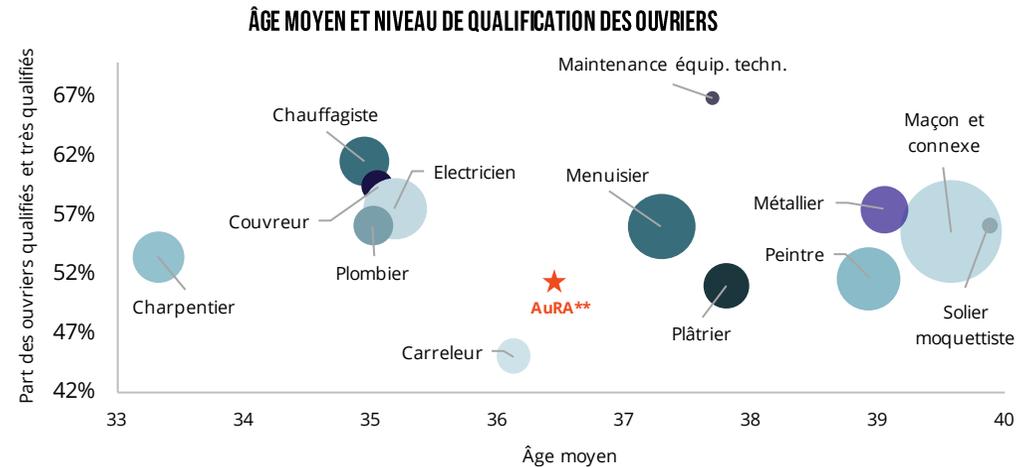
En Auvergne-Rhône-Alpes, la moitié des ouvriers exerçant un métier dans le Bâtiment sont considérés comme qualifiés ou très qualifiés. Le ratio se révèle inférieur à la moyenne France métropolitaine mais est compensé par un taux d'encadrement supérieur en région (cf. page précédente).

Le niveau de qualification est toutefois très variable selon les métiers. La part d'ouvriers qualifiés et très qualifiés est comprise entre 45% pour les carreleurs et 67% pour les dépanneurs d'équipements techniques mais ne semble pas corrélée à l'âge du salarié.

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2021

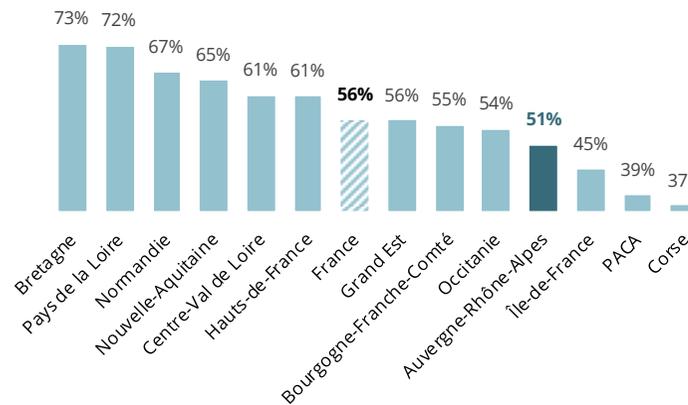


Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient des ouvriers.

Peu qualifié : coefficient convention collective 150-170

Qualifié : coefficient convention collective 185-210

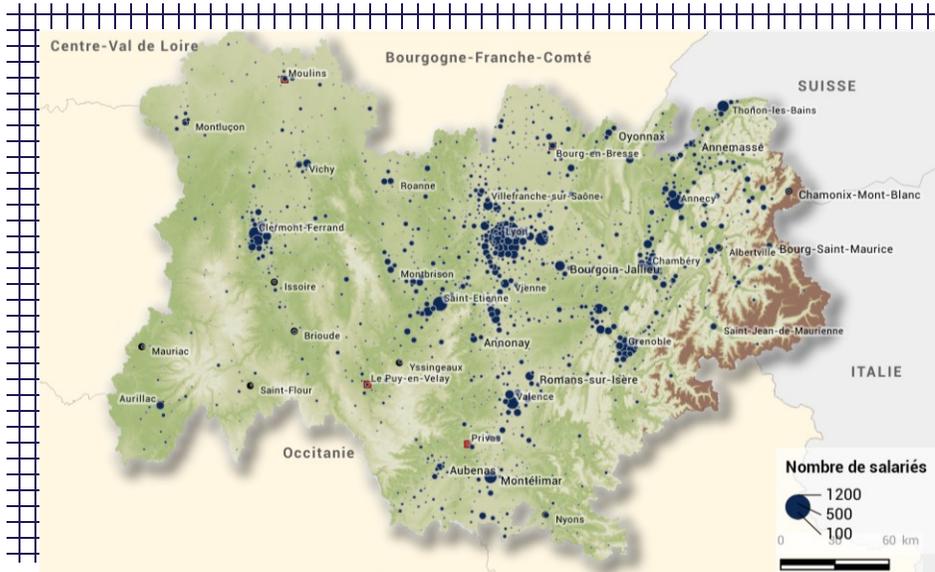
Très qualifié : coefficient convention collective 230-270

* Évolution 1 an

** Moyenne AuRA hors métiers divers

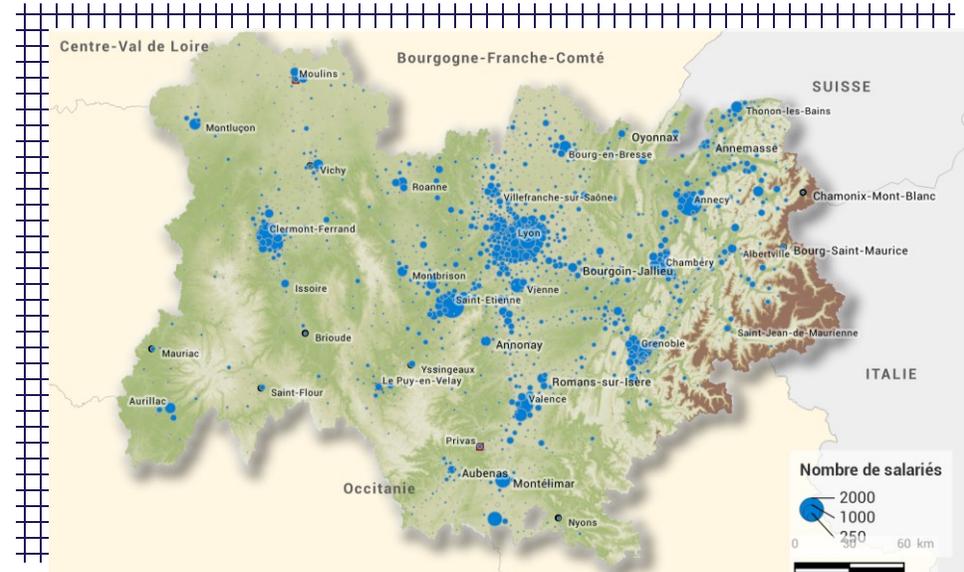
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2021



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2021



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

PRODUCTION BÂTIMENT

15 246 jeunes
dont
9 877 apprentis
(65%)

TECHNICIENS ET CADRES BTP

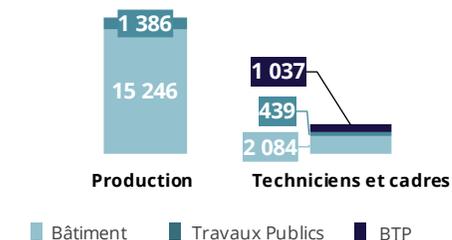
3 121 jeunes
dont
1 262 apprentis
(40%)

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, les centres de formation initiale d'Auvergne-Rhône-Alpes préparent près de 18 320 jeunes à un métier de production Bâtiment (15 246 ; 83%) ou à un métier de Techniciens/Cadres dédié au BTP (3 121 ; 17%). Plus de la moitié de ces élèves et apprentis se concentrent sur quatre métiers : plombier-chauffagiste, menuisier, électricien et maçon.

Globalement, le poids de l'apprentissage a fortement augmenté cette année, porté par la réforme de la formation professionnelle (+7 points sur la production ; +8 points sur l'encadrement).

Le Bâtiment représente 17% des apprentis du CAP au BTS des centres de formation de la région.

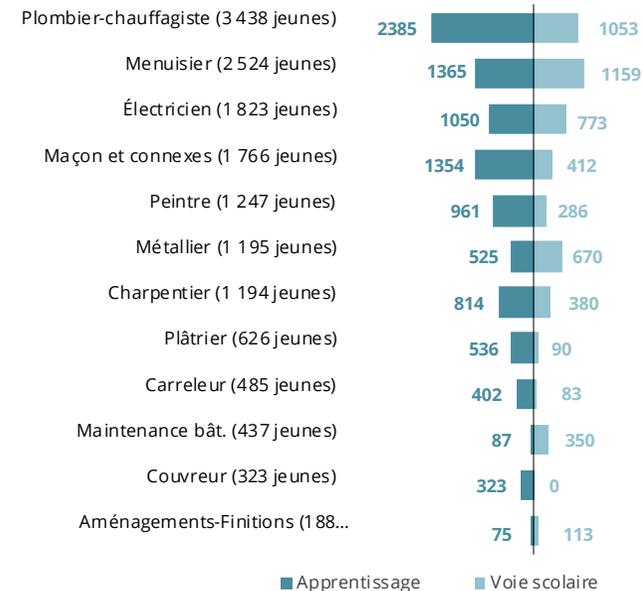
JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DU BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

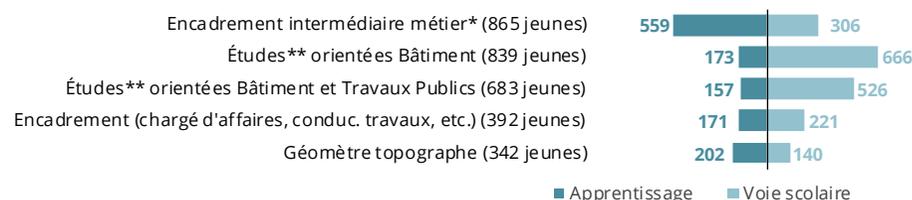
1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ? Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

A noter :

- Les effectifs des classes de secondes qui sont communes à des Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation ne sont pas incluses dans ces effectifs (cf. liste des Bac Pro dans le glossaire).
- Les nouvelles formations BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ne sont pas incluses dans ces données.

* Formations BTS

** Formations liées à la conception de bâtiments, agencement, étude des prix, dessin, etc.

Dans les métiers de production, 33% des formations sont un diplôme de niveau 4

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2021-2022

	Niveau 3			Niveau 4				Niveau 5		Total	Part des niv 4-5.
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS	Autre		
Aménagements-Finitions				188						188	100%
Carreleur	403		9		73					485	15%
Charpentier	689		31	340	133		1			1 194	40%
Couvreur	218	43	18	1	43					323	14%
Électricien	1 504		8		282	29				1 823	17%
Maçon et connexes	1 143		1	307	315					1 766	35%
Maintenance des bâtiments	418		19							437	0%
Menuisier	1 332		50	815	316		11			2 524	45%
Métallier	759			282	154					1 195	36%
Peintre	1 046		46		149	3	3			1 247	12%
Plâtrier	545	10	9		62					626	10%
Plombier - chauffagiste	1 887	18	32	919	457	37	88			3 438	44%
TOTAL METIERS DE LA PRODUCTION	9 944	71	223	2 852	1 984	69	103			15 246	33%
Encadrement (chargé d'affaires, conduc. travaux, etc.)							7	359	26	392	
Encadrement intermédiaire métier*								850	15	865	
Études** orientées Bâtiment				490			5	331	13	839	
Études** orientées Bâtiment et Travaux Publics				398				262	23	683	
Géomètre topographe				117				225		342	
TOTAL METIERS TECHNIQUES ET ENCADREMENT				1 005			12	2 027	77	3 121	

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

A noter :

- Les effectifs des classes de secondes qui sont communes à des Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation ne sont pas incluses dans ces effectifs (cf. liste des Bac Pro dans le glossaire).
- Les nouvelles formations BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ne sont pas incluses dans ces données. Ces diplômes, réalisés en 3 ans, peuvent mener à des postes d'encadrement du secteur. En AURA, 3 établissements proposent ces diplômes (BUT Génie civil - Construction durable avec 348 jeunes ou BUT Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique avec 199 jeunes)

* Formations BTS

** Formations liées à la conception de bâtiments, agencement, étude des prix, dessin, etc.

Dans les métiers de production, 2/3 des apprenants en formation initiale sont en apprentissage, un ratio en hausse et qui varie selon les métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2021-2022

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent.
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Aménagements-Finitions			75	113			75	113	40%
Carreleur	329	83	73				402	83	83%
Charpentier	639	81	175	299			814	380	68%
Couvreur	279		44				323		100%
Électricien	755	757	295	16			1 050	773	58%
Maçon et connexes	936	208	418	204			1 354	412	77%
Maintenance des bâtiments	87	350					87	350	20%
Menuisier	889	493	476	666			1 365	1 159	54%
Métallier	321	438	204	232			525	670	44%
Peintre	806	286	155				961	286	77%
Plâtrier	474	90	62				536	90	86%
Plombier - chauffagiste	1 533	404	852	649			2 385	1 053	69%
Encadrement (chargé d'affaires, conduc. travaux, etc.)			7		164	221	171	221	44%
Encadrement intermédiaire métier*					559	306	559	306	65%
Études** orientées Bâtiment			12	483	161	183	173	666	21%
Études** orientées Bâtiment et Travaux Publics				398	157	128	157	526	23%
Géomètre topographe			22	95	180	45	202	140	59%

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

A noter :

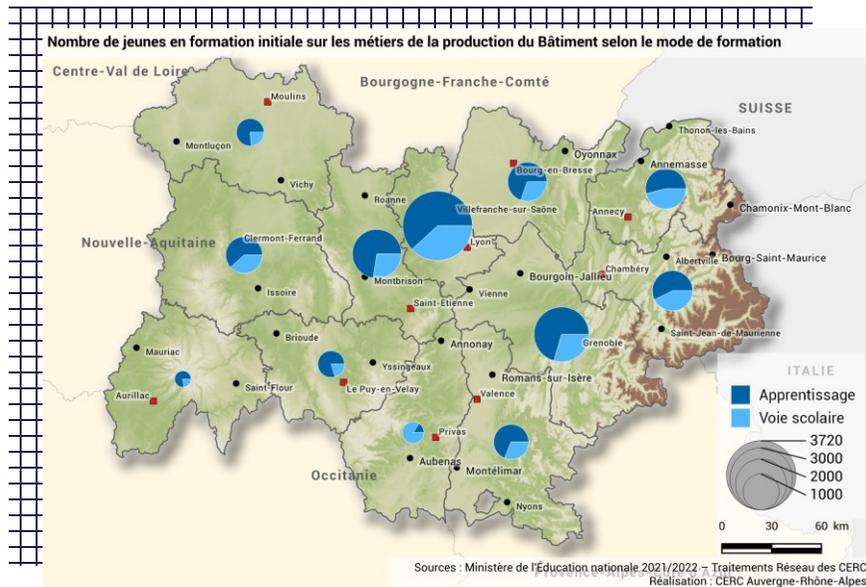
- Trois 2nde communes permettant d'accéder à des Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation ne sont pas incluses dans ces effectifs (cf. liste des Bac Pro dans le glossaire).
- Les nouvelles formations BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ne sont pas inclus dans ces données.

* Formations BTS

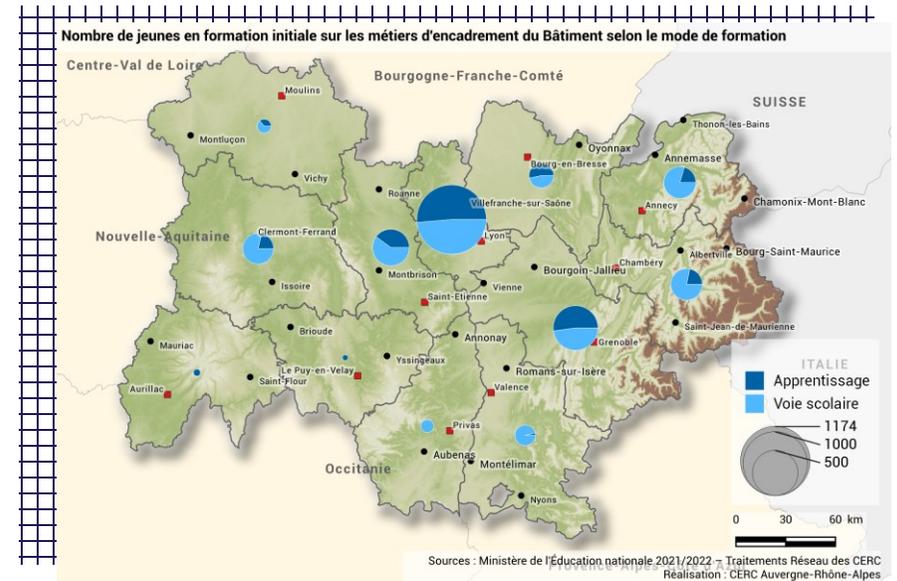
** Formations liées à la conception de bâtiments, agencement, étude des prix, dessin, etc.

Des jeunes en formation initiale sur l'ensemble des départements et une augmentation du poids de l'apprentissage généralisée

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE LA PRODUCTION DU BÂTIMENT SELON LE MODE DE FORMATION EN 2021-2022



NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DU BTP SELON LE MODE DE FORMATION EN 2021-2022



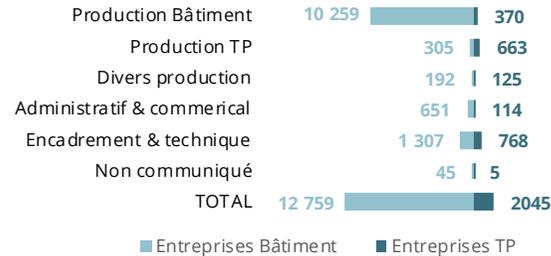
84% des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

12 759

apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2021 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.)

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR MÉTIER



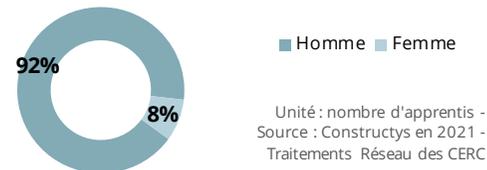
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE



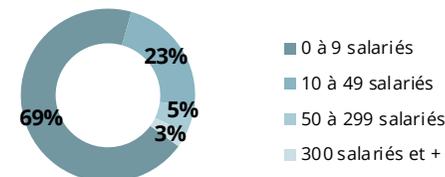
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

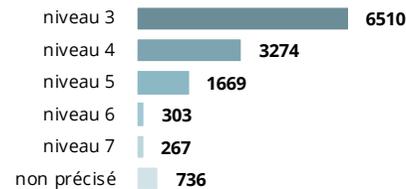
RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

Les entreprises du Bâtiment emploient près de 12 800 apprentis issus des centres de formations d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2021. 84% d'entre eux se forment à un métiers de production. Les effectifs en apprentissage se concentrent naturellement sur les premiers niveau de formation ; 77% d'entre eux préparent un diplôme de niveau 3 ou 4. La très large majorité des apprentis (69%) sont accueillis par des entreprises de moins de 10 salariés (*effectif de l'entreprise de l'établissement employeur*). A noter : moins d'un apprenti sur 10 est une femme (8%).

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

Note de lecture

Le nombre d'apprentis présenté ici correspond au nombre de jeunes en contrat dans une entreprise du Bâtiment quel que soit le métier préparé (production, administratif, encadrement, marketing, etc.). Il diffère du nombre d'apprentis présenté en pages 11 à 14 qui porte sur le nombre de jeunes en formation à un métier de production Bâtiment ou d'encadrement/technique de chantier (quel que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il est en contrat d'apprentissage).

Avertissement

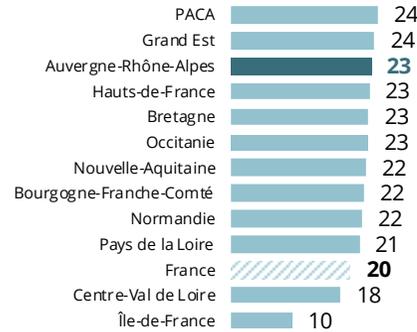
Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

33 904 salariés
en formation continue
dans le Bâtiment en 2021 ↗*

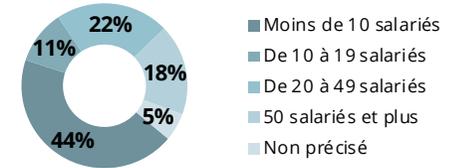
767 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiment 2021 ↗*

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2021



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE

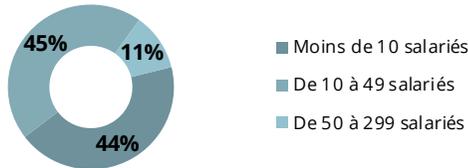


Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Plus de 33 900 stagiaires en formation continue ont été recensés dans le Bâtiment en 2021, soit un ratio de 23 stagiaires pour 100 salariés (supérieur à la moyenne nationale). Les corps d'état les plus représentés sont les entreprises de maçonnerie et gros œuvre (5 371 stagiaires) devant les entreprises d'électricité du Bâtiment (4 544 stagiaires). 56% de ces stagiaires sont issus d'une entreprise de 10 salariés ou plus.

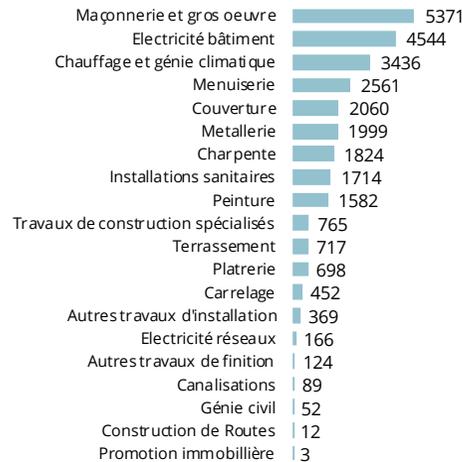
Parallèlement, 767 individus sont en contrat de professionnalisation aux métiers du Bâtiment. La moitié d'entre eux (51%) se forment dans des entreprises de plus de 10 salariés.

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructyts et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

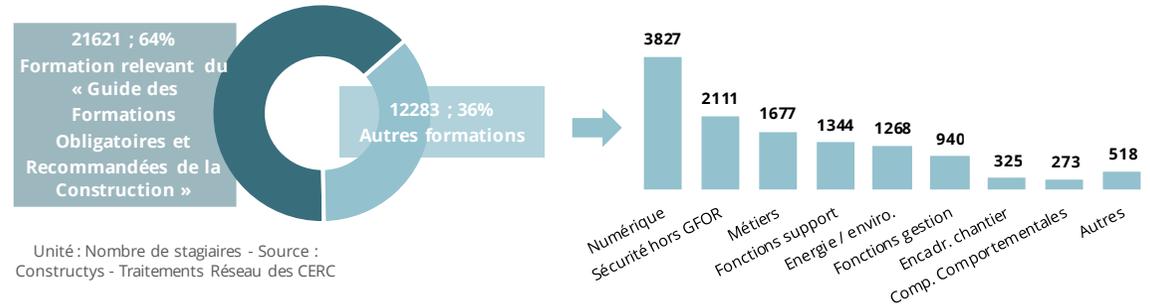
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

* Évolution 1 an

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ? Des formations continues principalement sur les formations obligatoires

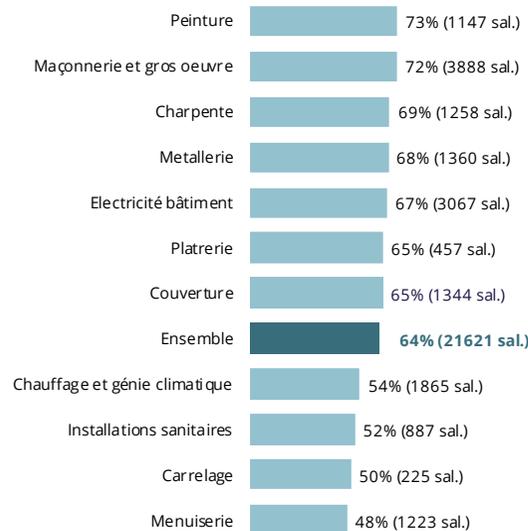
64% des salariés en formation continue en 2021 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR DOMAINE DE FORMATION



En 2021, les formations relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction » sont le 1^{er} domaine de formation en nombre de stagiaires avec 21 621 salariés (64%) ayant suivi une formation type « prévention – santé – sécurité ». Ces formations portent notamment sur l'acquisition des habilitations par les compagnons. Le poids de ces formations « GFOR » varie selon le corps d'état considéré. Il est élevé concernant les entreprises nécessitant de nombreuses habilitations non spécifiques à leur métier (peinture...) et celles qui connaissent des enjeux de sécurité plus importants (charpente, maçonnerie et gros œuvre ...). Viennent s'ajouter les formations « Sécurité hors GFOR » qui ont concerné 2 111 stagiaires, soit 6% des salariés en formation continue. A noter que les formations sur le numérique (3 827 salariés ; 11%) sont notables, signe d'une montée en compétence des entreprises sur ce volet.

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructyts et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**



2

Reprise de l'activité bâtiment après la crise sanitaire

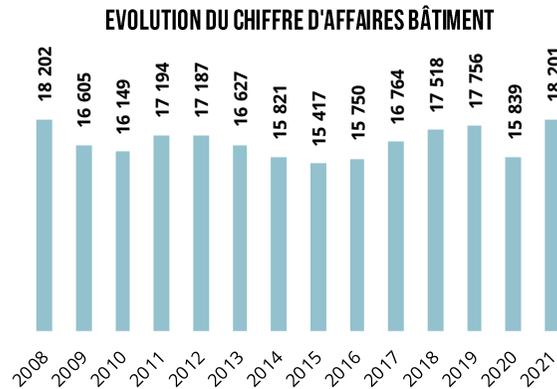
18 201 M€

Chiffre d'affaires Bâtiment
2021

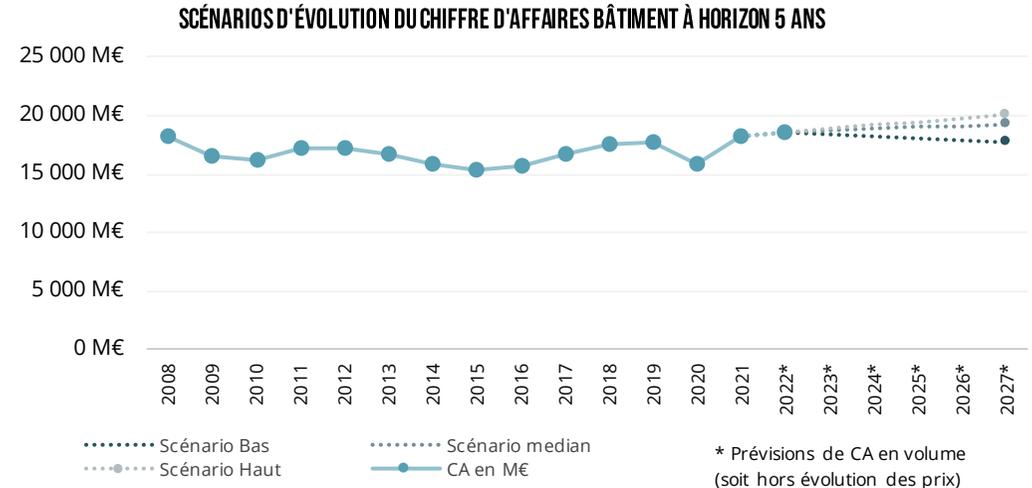
+14,9%

Evolution 2020/2021

Perspectives 2022



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC



Les scénarios présentés ici permettent d'établir un cadrage pour ensuite estimer les besoins en ressources à horizon 2027. Il ne s'agit pas de déterminer la vitesse de reprise du secteur à l'issue des différentes crises (sanitaire, matériaux, géopolitique et énergétique) mais plutôt de déterminer un niveau potentiel d'activité en 2027. Ces scénarios sont réalisés hors évolution des prix.

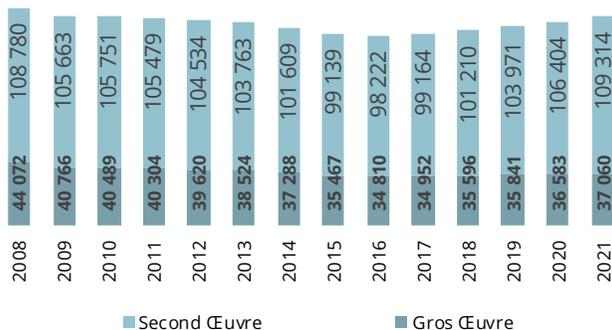
Le scénario bas correspond à un retour au niveau d'avant crise sanitaire avec un chiffre d'affaires 2027 équivalent à celui de 2019.
Les scénarios médian et haut correspondent respectivement à un accroissement de l'activité de 6% et 10% par rapport à 2021.
Le scénario retenu dans la suite des calculs est le scénario médian

+10%
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2016 et 2021

+6,5%
dans le Gros Œuvre
+11,3%
dans le Second Œuvre

+12,7%
Établissements employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2016 et 2021

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ

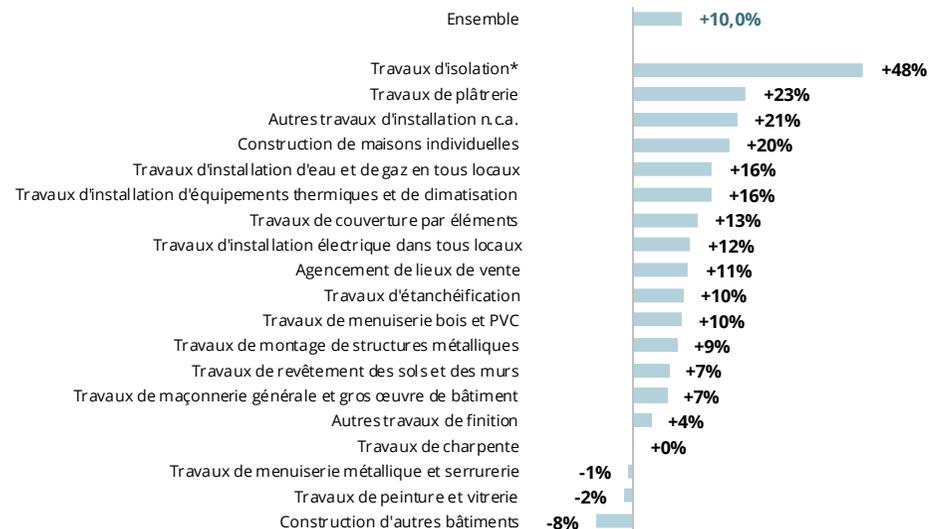


Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Poursuite de la dynamique de l'emploi salarié malgré la crise sanitaire

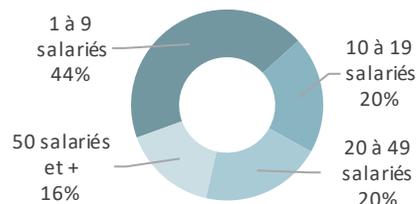
EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2016 ET 2021



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

* à mettre en lien avec les incitations à la réalisation de travaux d'isolation

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Évolution à la hausse particulièrement soutenue pour les ETAM

Evolution 2017-2021

+7,9% ➔
ouvriers

+14,4% ➔
ETAM

+8,1% ➔
Cadres (IAC)

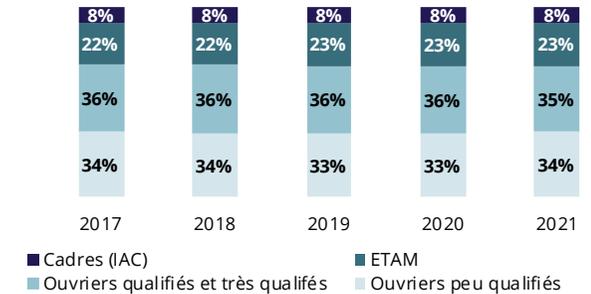
EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2021	Evol. 2017/2021	
Ouvriers	97 137	+7,9%	▲
ETAM	32 462	+14,4%	▲
Cadres (IAC)	11 113	+8,1%	▲
Ensemble	140 712	+9,3%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Entre 2017 et 2021, si les effectifs salariés enregistrent une dynamique favorable quel que soit le statut, les ETAM affichent une progression particulièrement soutenue (+14,4%). La hausse des effectifs cadres (+8,1%) et ouvriers (+7,9%) est moins marquée.

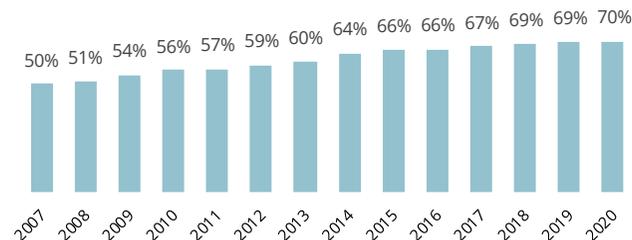
EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars - Traitements Réseau des CERC

Une tendance à la création d'entreprises qui perdure

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ



Unité : nombre d'établissements
Source : INSEE REE / ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT



Unité : nombre de poste salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Des modifications à la marge de la pyramide des âges des salariés

Age moyen des salariés en 2021

36,9 ans = *
production

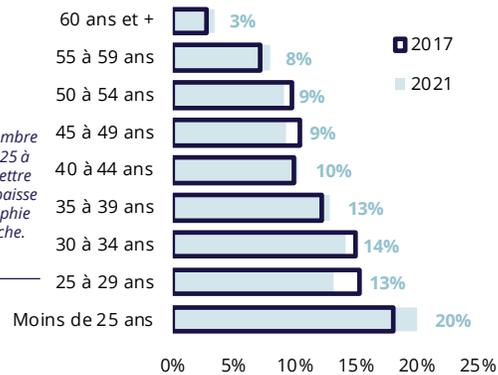
41,6 ans = *
techniciens et cadres

43,0 ans ↘ *
administratifs et commerciaux

La baisse du nombre de salariés de 25 à 29 ans est à mettre en lien avec la baisse de la démographie sur cette tranche.

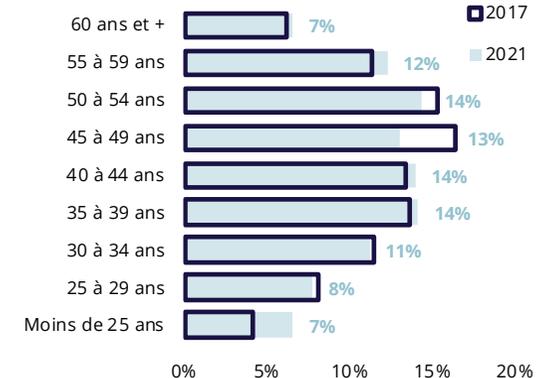
En 2021, les salariés de la production sont les plus jeunes (36,9 ans) devant les techniciens et cadres (41,6 ans) ainsi que les administratifs et commerciaux (43 ans). Coté salariés de la production et Techniciens/Cadres, l'âge moyen s'avère stable, favorisé par la hausse de l'emploi salarié depuis 2016 qui permet un certain renouvellement des effectifs. Concernant, les administratifs et commerciaux, l'âge moyen a tendance à diminuer avec une baisse des effectifs sur la tranche 45-49 ans. A noter, la part des salariés de moins de 25 ans progresse quelle que soit la fonction.

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2017 ET 2021



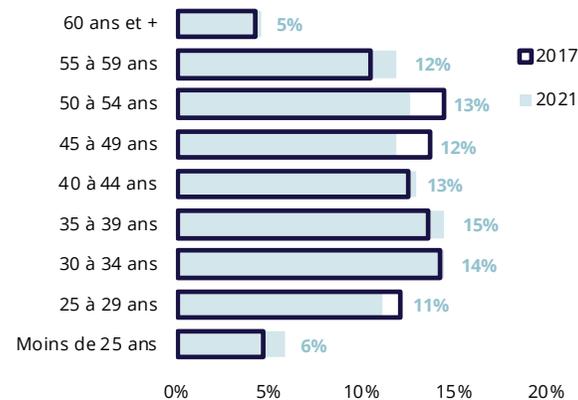
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

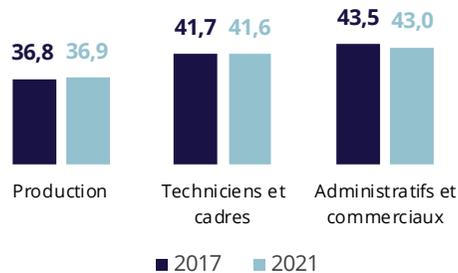
Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

• Y compris apprentis

* Évolution 2017-2021

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Les tendances par métier

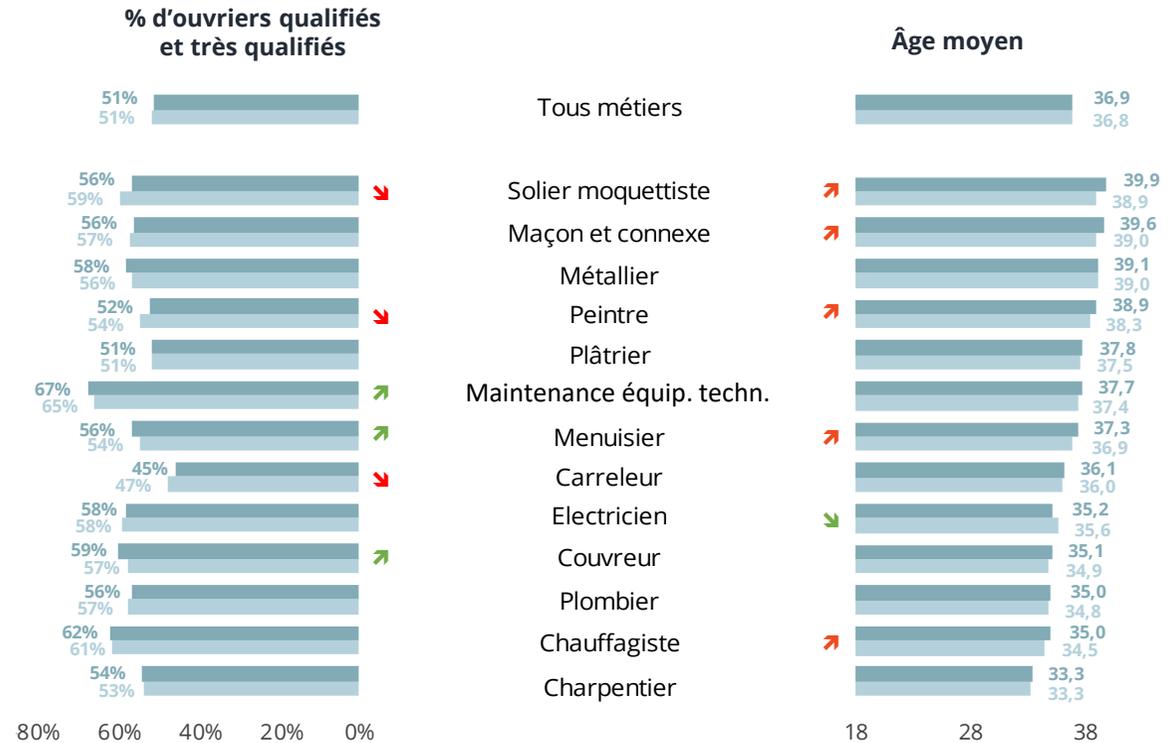


50,5% = *
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

36,9 ans = *
Age moyen des
ouvriers en 2021

Si l'âge moyen des ouvriers du Bâtiment ainsi que la part d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés évoluent peu, certains métiers subissent tout de même des modifications sur ces indicateurs. Les peintres et les soliers moquettiste enregistrent un vieillissement de leurs effectifs ouvriers et un niveau de qualification qui se réduit. D'autres métiers affichent un âge moyen en augmentation (Maçon, Chauffagiste) sans que la part d'ouvriers qualifiés et très qualifiés ne soit modifiée. A noter que les évolutions s'avèrent favorables sur ces indicateurs concernant certains métiers avec un niveau de qualification en hausse (maintenance d'équipements techniques, Menuisiers, Couvreur) ou un rajeunissement de leurs effectifs ouvriers (Electricien).

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

* Évolution 2017-2021

Légende :

- 2021
- 2017
- Évolution défavorable
- Évolution favorable

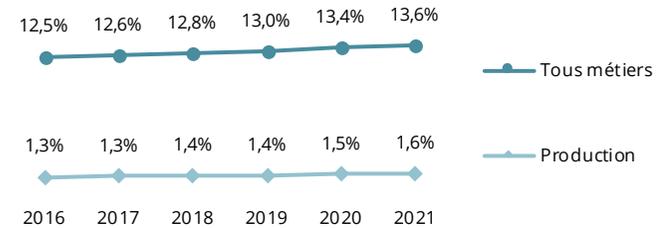
2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Les femmes dans le Bâtiment

Poids des femmes dans le Bâtiment

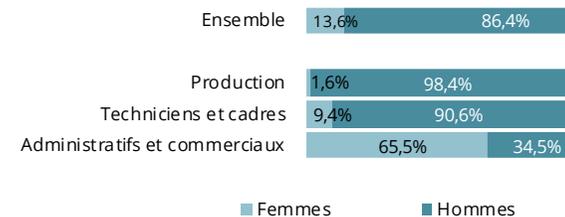


POIDS DES FEMMES DANS LES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

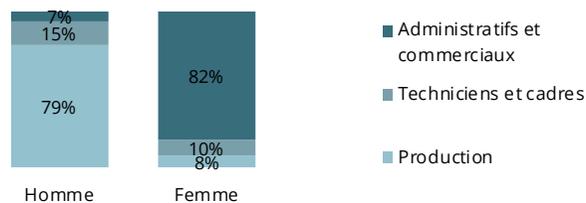
POIDS DES FEMMES DANS LES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

En 2021, les femmes représentent 13,6% de l'effectif du Bâtiment. Ce ratio, en constante progression depuis 2016 couvre une réalité différente selon les postes puisqu'elles occupent à 65,5% des postes administratifs, 9,4% des poste de techniciens / cadres et 1,6% des postes de la production. Au final, plus de 8 femmes du Bâtiment sur 10 sont employés sur des postes d'administratifs et commerciaux (principal sur un poste administratif), les autres sur des postes de techniciens/cadres (10%) ou des métiers de la production (8%).

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT SELON LE STATUT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

Y compris apprentis

* Évolution 1 an

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Un taux de turn-over élevé sur les métiers de la production

Taux de turn-over 2021

19,3% ↘*
Production
20,8% en France

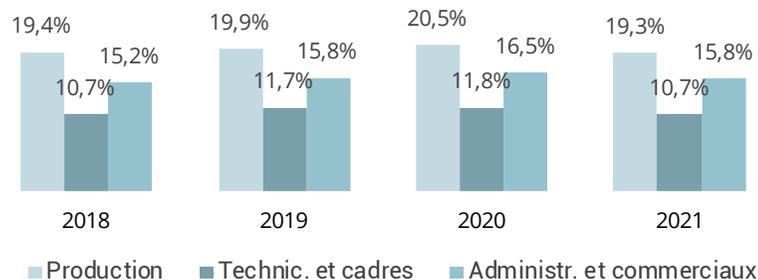
10,7% ↘*
Techniciens et cadres
10,8% en France

15,8% ↘*
Administratifs et commerciaux
16,5% en France

TAUX DE TURN-OVER EN 2021 PAR DOMAINE DE MÉTIER

	Entrées	Sorties	Turn-over
Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	18,8%	18,1%	18,5%
Métiers de la métallerie	16,0%	16,5%	16,2%
Métiers de l'aménagement bois	16,7%	15,0%	15,9%
Métiers de l'électricité	17,3%	16,0%	16,7%
Métiers des cloisons et façades	21,3%	19,8%	20,6%
Métiers des fluides	16,0%	13,2%	14,6%
Métiers du sol	19,9%	19,5%	19,7%
Métiers du toit et ossature	19,1%	15,7%	17,4%
ENSEMBLE Production - Bâtiment	20,1%	18,5%	19,3%
Techniciens et cadres	10,1%	11,9%	10,7%
Administratifs et commerciaux	16,6%	15,2%	15,8%

TAUX DE TURN OVER DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Source : UCF CIBTP - Traitements Réseau des CERC

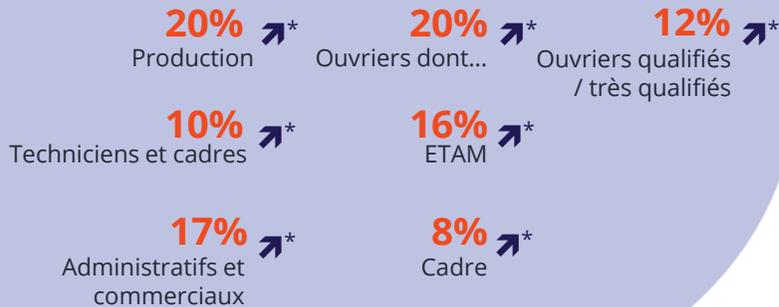
Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2021 et des salariés* sortis en 2020 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021.

Hors apprentis

* Évolution 1 an

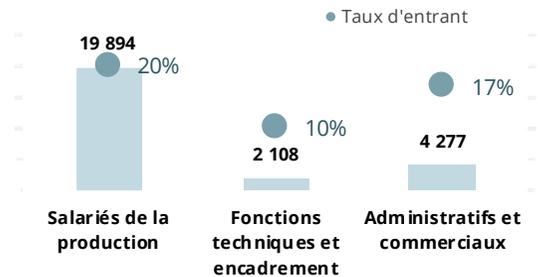
Taux d'entrant 2021



2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

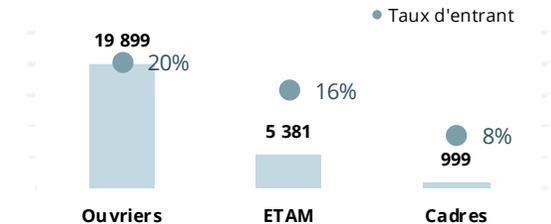
Des taux d'entrant disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



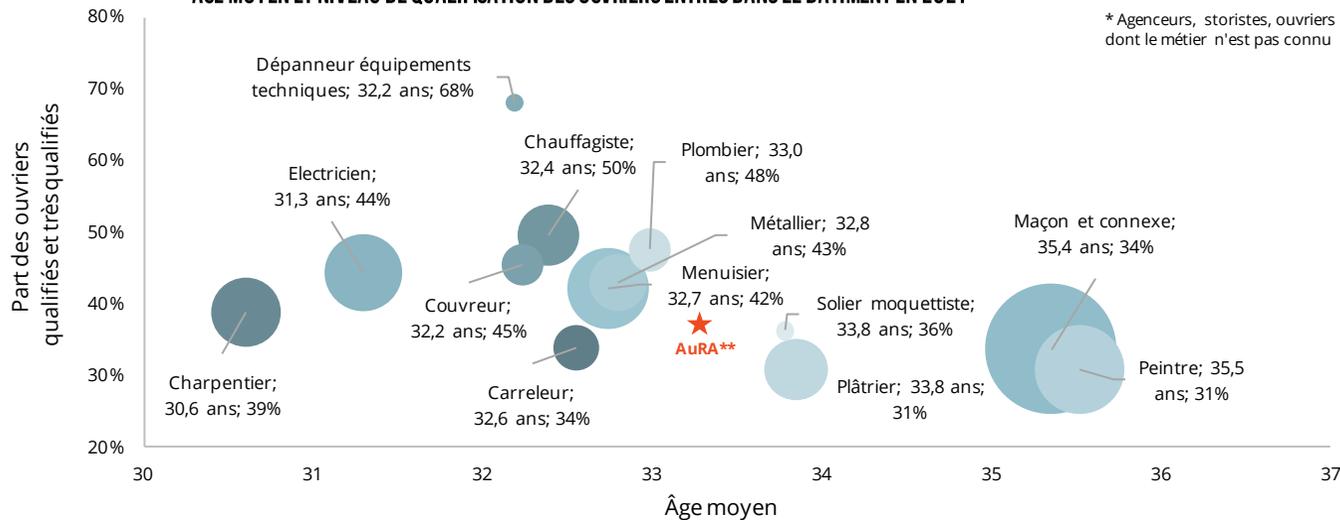
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

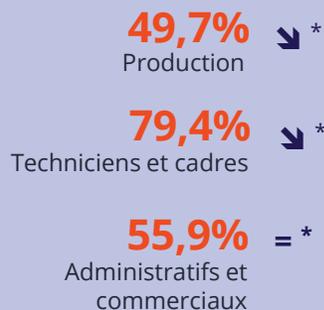
Taux d'entrant 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

Hors apprentis

* Évolution 1 an

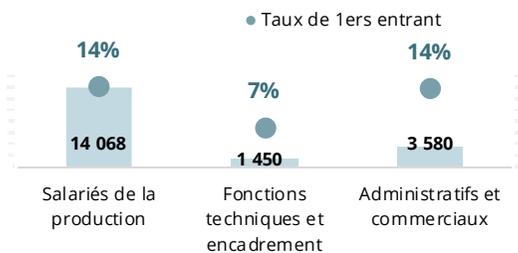
** Moyenne ARA hors métiers divers

Taux de CDI des premiers entrants 2021



En 2021, près de 19 100 salariés sont entrés pour la 1^{ère} fois dans une entreprise du Bâtiment, avec une répartition globalement conforme à la population des salariés. Si le contrat en CDI est largement majoritaire lors de l'embauche chez les techniciens cadres (79,4%), le taux de 1^{ers} entrants est faible (7%). La situation est différente au sein des métiers de la production, avec un quasi équilibre entre CDD (45%) et CDI (50%) mais un taux de 1^{ers} entrants plus élevé (14%).

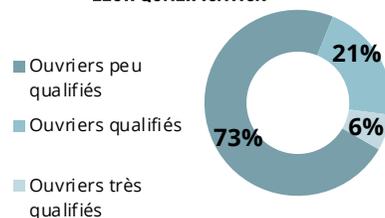
EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

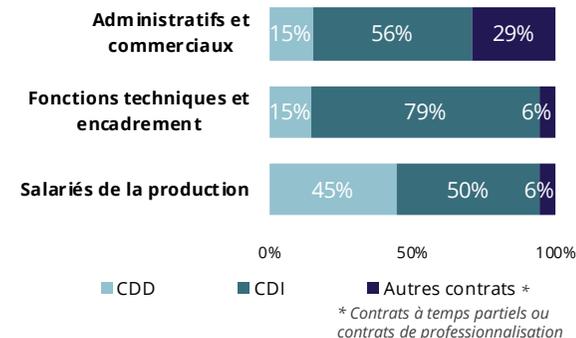
2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ? Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2021

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LEUR QUALIFICATION



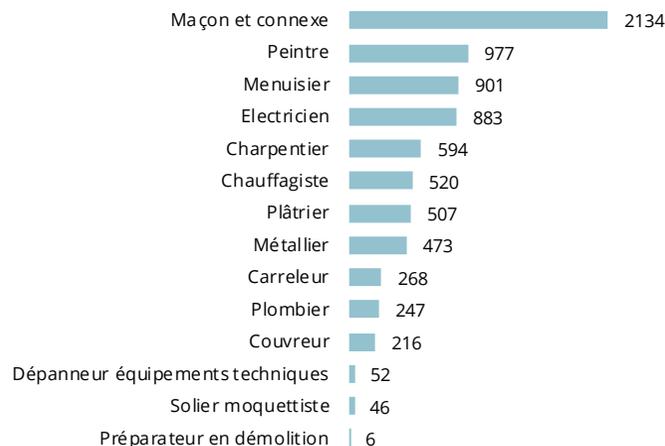
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE CONTRAT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE MÉTIER



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

1^{ers} entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

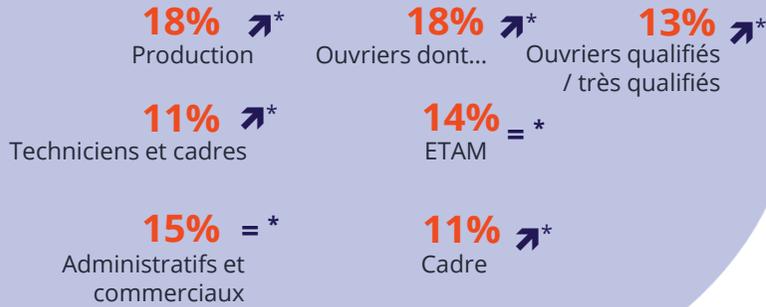
Taux de 1^{ers} entrant 2021 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Évolution 1 an

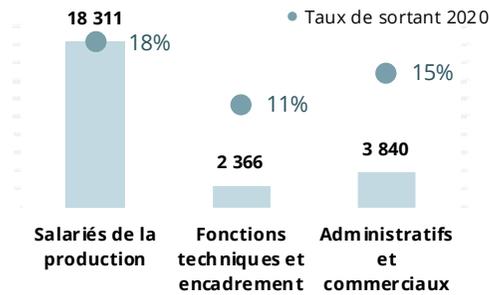
2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Des taux de sortant disparates selon les métiers

Taux de sortant 2020

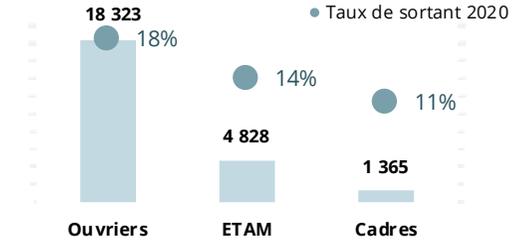


EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



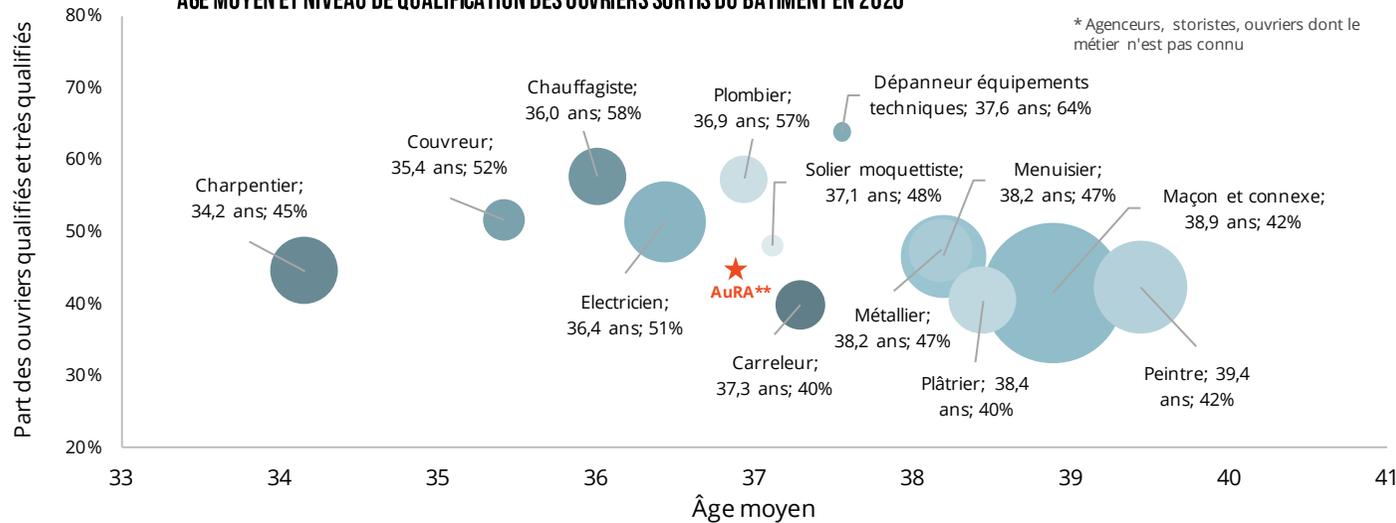
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SORTIS DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux de sortant 2020 = nombre de salariés* sortis en 2020 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2020

• Hors apprentis

* Évolution 1 an

** Moyenne ARA hors métiers divers

2.2 Quelle évolution de la dynamique et de la structure de l'emploi ?

Des recrutements difficiles pour l'ensemble des corps d'état

19 480 ↗*
projets de recrutements

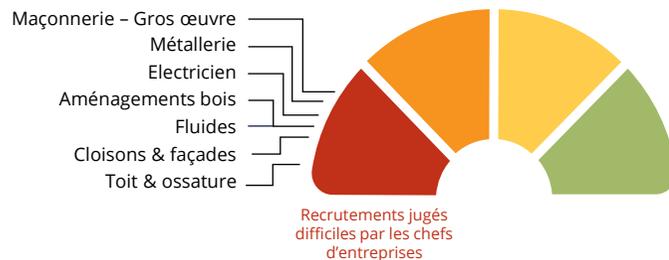
83,2% ↗*
de recrutements difficiles

PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2022

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% de recrutements difficiles en 2022
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	7 740	6 225	80%
Métiers de la métallerie	620	509	82%
Métiers de l'aménagement bois	2 150	1 810	84%
Métiers de l'électricité	2 990	2 491	83%
Métiers des cloisons et façades	1 380	1 173	85%
Métiers des fluides	2 450	2 060	84%
Métiers du toit et ossature	2 150	1 948	91%
Ensemble	19 480	16 217	83%

Unité : nombre de projets - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

INDICE DE FLUIDITÉ DE RECRUTEMENT PAR LES ENTREPRISES EN 2022



Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2021 et des salariés* sortis en 2020 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021.

Hors apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutement difficile de l'enquête BMO

* Évolution 1 an

Impact en emploi par domaine de métier

BESOIN EN RESSOURCES NOUVELLES PAR AN ENTRE 2022 ET 2027

Domaines de métiers et fonctions	Besoin annuel en ressources	% des ressources actuelles
Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	Entre 1 390 et 1 540	3,6%
Métiers de la métallerie	Entre 280 et 320	3,7%
Métiers de l'aménagement bois	Entre 610 et 680	3,3%
Métiers de l'électricité	Entre 530 et 600	2,8%
Métiers des cloisons et façades	Entre 1 060 et 1 180	3,4%
Métiers des fluides	Entre 430 et 490	2,5%
Métiers du sol	Entre 220 et 250	2,9%
Métiers du toit et ossature	Entre 310 et 350	2,3%
Tous métiers du Bâtiment	5 120 ressources	3,2%

À partir du scénario médian établi précédemment, le nombre de départs estimés (retraites ou sorties définitives), le besoin annuel en ressources est estimé à 5 120 personnes en Auvergne-Rhône-Alpes dans les métiers de production Bâtiment. 65% de ce besoin est uniquement dû au remplacement de départs en retraite compte-tenu de la pyramide des âges.

Le nombre de ressources nouvelles à recruter dans le secteur représente un renouvellement des ressources actuelles allant de 2,3% dans les métiers du toit et ossature à 3,7% en métallerie. Cet écart est principalement dû au poids des salariés qui vont partir à la retraite, plus élevé en métallerie, maçonnerie/gros œuvre, cloisons & façades ainsi qu'en aménagement bois. À l'inverse, les salariés des métiers « toit et ossatures », portés principalement par les charpentiers, sont les plus jeunes de la région.

Globalement, tous métiers confondus, plus de 8 000 apprenants sont en année finale de formation auxquels viennent s'ajouter près de 1 400 contrats pro et demandeurs d'emploi en formation. Au regard des poursuites d'études, de l'insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation est, sans prendre en compte la répartition par métier, juste équivalent au besoin global annuel.

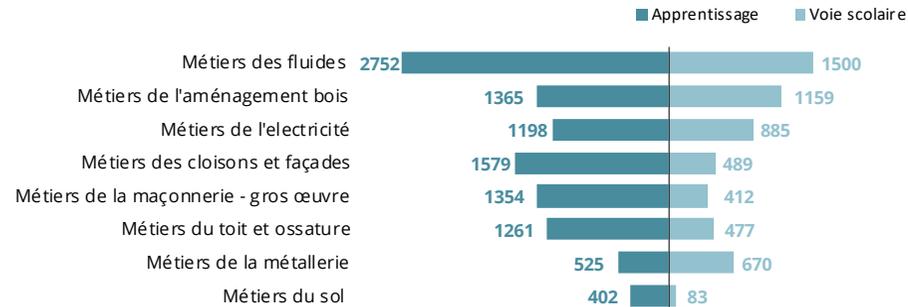
Unité : nombre de recrutements - Source : estimations CERC

Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métier

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

65% ↗*
2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2021-2022



Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

* Évolution 1 an

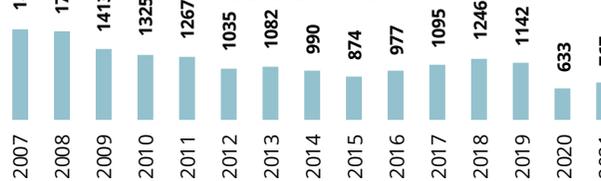
Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Le recours à la formation continue

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+21,2% 2019-2021
-58,6% 2007-2021

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

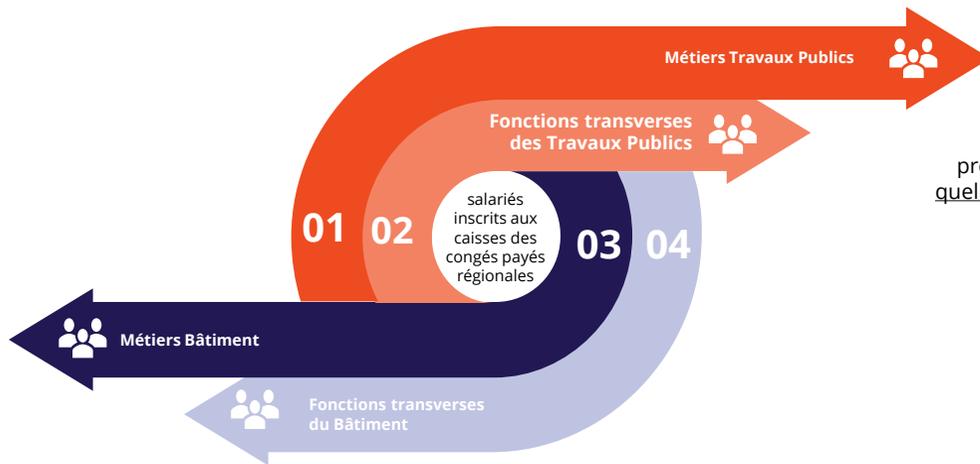
Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

Le fort recul du contrat de professionnalisation peut s'expliquer par un transfert vers l'apprentissage.

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**

3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise du Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

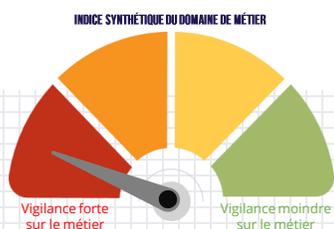
Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et Façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

SYNTHÈSE



- Les métiers de la maçonnerie et du gros œuvre concentrent le plus gros volume d'emplois de la production du secteur (28%).
- Le besoin en ressources nouvelles entrantes est élevé par rapport aux ressources actuelles.
- Les projets de recrutement sont conséquents mais ces derniers s'avèrent relativement difficiles (80,4% jugés difficiles).
- Les salariés sont les plus âgés du secteur (39,6 ans vs 36,9 ans)
- Le poids de l'apprentissage est relativement important (77% des jeunes en formation initiale).

Au regard des poursuites d'études, insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation est insuffisant pour couvrir les besoins annuels et notamment compenser un volume élevé de départs en retraite. Le niveau de vigilance est élevé quant à un équilibre de la relation emploi-formation.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

3.1 Métiers de la maçonnerie – gros œuvre

Maçon et connexes, Préparateurs en démolition

FLUX DE SALARIÉS



5 697 SALARIÉS ENTRÉS
5 494 SALARIÉS SORTIS



7 740 projets de recrutements
 dont **80,4%** de recrutements difficile



18,5% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 1 390 ET 1 540 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 766 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

412 en voie scolaire
1 354 en apprentissage

825 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

65% en niveau 3
35% en niveau 4
0% en niveau 5



190 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

105 salariés en contrat de professionnalisation

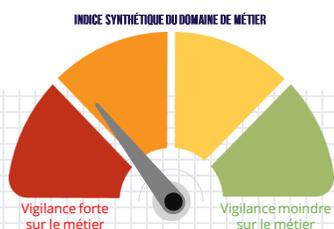


1 120

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Les métiers des cloisons et façades sont confrontés à certaines spécificités :

- Le taux de turn-over le plus élevé des métiers de la production bâtiment (20,6% vs 19,3%), à corrélérer avec une forte proportion d'entreprises individuelles (76%) et un faible niveau de qualification (51,4% d'ouvriers qualifiés).
La fidélisation des salariés est un point de vigilance important sur ce domaine.
- Les projets de recrutement s'avèrent difficiles (85%).
- Les peintres enregistrent notamment un vieillissement de leurs effectifs ouvriers et un niveau de qualification qui se réduit.
- ~1 100 nouveaux salariés sont à recruter chaque année, un effectif supérieur au potentiel de sortants formés sur le marché du travail si l'on prend en compte l'insertion effective en sortie de formation.

A noter, les métiers des cloisons et façades peuvent être attractifs pour une reconversion.

RESSOURCES DISPONIBLES



16 548 SALARIÉS
14 435 NON SALARIÉS
1 875 INTÉRIMAIRES
8 582 DEMANDEURS D'EMPLOIS



5 181
établissements avec
au moins 1 salarié



38,6 ans
en moyenne



51,4% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

16 602
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

3.2 Métiers des cloisons et façades

Peintres, Plâtriers, Façadiers

FLUX DE SALARIÉS



3 934 SALARIÉS ENTRÉS
3 664 SALARIÉS SORTIS



1 380
projets de
recrutements
dont **85,0%**
de recrutements
difficile



20,6%
de turn-over

Remplacement des
salariés sortis du
secteur en 5 ans +
Création / destruction
de postes selon
l'évolution de l'activité à
horizon 5 ans

ENTRE
1 060 ET 1 180 ressources nouvelles entrantes
dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

2 068 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
489 en voie scolaire
1 579 en apprentissage

1 003 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

82% en niveau 3
17% en niveau 4
1% en niveau 5



270
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

6
salariés en contrat de
professionnalisation



1 270

potentiel de
sortants formés sur
le marché du travail

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructy 2021 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Les salariés des métiers du toit et ossatures sont les plus jeunes dans les métiers de la production du bâtiment (33,8 ans vs 36,9 ans) avec un volume de départs en retraite faible, favorisé par un fort renouvellement des effectifs les années précédentes. Ainsi, le besoin en ressources nouvelles entrantes est donc limité par rapport aux ressources actuelles (2,3%). Parallèlement, le taux de turn-over est inférieur à la moyenne (17,4% vs 19,3%) avec un tissu économique comprenant une faible part d'entreprises individuelles (59%). Le potentiel de sortant formés apparaît comme suffisant pour couvrir des besoins annuels limités. Pour autant, une certaine « rareté » des personnels qualifiés pénalise les recrutements qui sont jugés particulièrement difficiles (91% des recrutements envisagés). A noter, un socle de formation initiale est indispensable pour accéder à ces métiers.

3.3 Métiers du toit et ossature

Charpentiers, Couvresseurs

FLUX DE SALARIÉS



2 134 SALARIÉS ENTRÉS
1 745 SALARIÉS SORTIS



2 150 projets de recrutements dont **90,6%** de recrutements difficile



17,4% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 310 ET 350 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



9 771 SALARIÉS
3 061 NON SALARIÉS
1 107 INTÉRIMAIRES
1 174 DEMANDEURS D'EMPLOIS



2 417 établissements avec au moins 1 salarié



33,8 ans en moyenne



55,2% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

3 521 établissements sans salariés

Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 738 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
477 en voie scolaire
1 261 en apprentissage

907 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
67% en niveau 3
22% en niveau 4
11% en niveau 5



150 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

89 salariés en contrat de professionnalisation

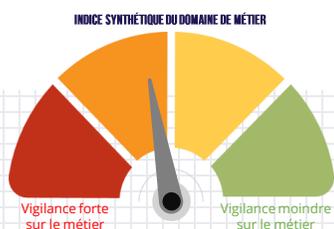


1 140

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Concernant les métiers de l'aménagement bois, les mouvements de personnels sont relativement limités (taux de turn-over : 15,9% vs 19,3% tous métiers). En détail, Les menuisiers enregistrent toutefois un vieillissement de leurs effectifs ouvriers et un niveau de qualification qui progresse.

Sur la formation initiale, le poids de l'apprentissage est un des plus faibles des métiers de la production bâtiment (54%), le niveau de formation est, sur ce domaine, relativement élevé avec 40% de jeunes en année diplômante de niveau 4.

Si le potentiel de sortants formés apparaît suffisant en volume, les déperditions en sortie de formation, poursuites d'étude, concurrence d'autres secteurs, inadéquation entre des besoins en menuisiers-agenceurs et des formés plutôt sur la pose, etc. rendent l'équilibre de la relation emploi-formation plutôt précaire et demande à être surveillé. A noter, un socle de formation initiale est indispensable pour accéder à ces métiers.

RESSOURCES DISPONIBLES

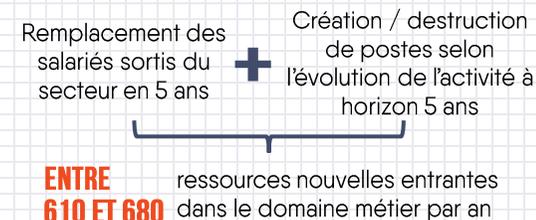


Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

3.4 Métiers de l'aménagement bois

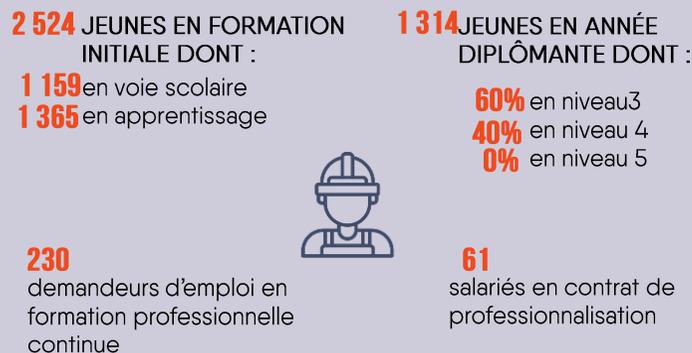
Agenceurs, Menuisiers

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Les métiers de la métallerie sont confrontés à un renouvellement important de leurs effectifs avec environ 300 ressources nouvelles à faire entrer sur le secteur soit 3,7% des effectifs en poste actuellement.

Sur ces métiers, le turn-over est nettement inférieur à la moyenne du Bâtiment (16,2% vs 19,3%) indiquant le peu de mouvements de salariés inter-entreprises (fidélisation des salariés). Le tissu économique se caractérise par la plus faible proportion d'entreprises individuelles (59%) du secteur bâtiment.

En matière de formation initiale, la métallerie est le domaine où les jeunes sont le plus formés en voie scolaire (56%).

Au regard des poursuites d'études, insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation apparaît comme juste suffisant pour couvrir les besoins annuels. Ce métier souffre, par ailleurs, d'une méconnaissance qui nuit à l'orientation des jeunes sur ce domaine.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

3.5 Métiers de la métallerie

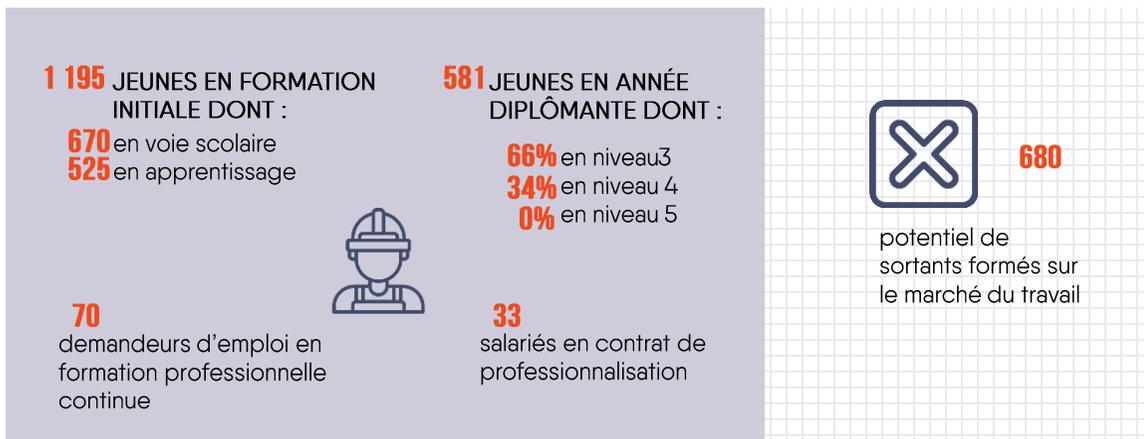
Charpentier métallique, Métallier, Serrurier

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Favorisés par les passerelles vers les métiers de l'industrie, les métiers de l'électricité sont attractifs avec un appareil de formation important (près de 2 100 jeunes en formation initiale).

Le niveau de qualification est élevé concernant ces métiers (58% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés) avec des salariés relativement jeunes (35,3 ans). Le taux de turn-over est plus faible que la moyenne Bâtiment (16,7% vs 19,3%)

Au regard des poursuites d'études, insertion effective dans le secteur, etc., le potentiel mobilisable issu de l'appareil de formation apparaît comme juste suffisant pour couvrir les besoins annuels, d'autant qu'une concurrence de l'industrie peut engendrer une fuite potentielle des jeunes vers ce secteur. L'attractivité des métiers de l'électricité dans le secteur du Bâtiment est donc un élément à consolider.

A noter, un socle de formation initiale est indispensable pour accéder à ces métiers.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

3.6 Métiers de l'électricité

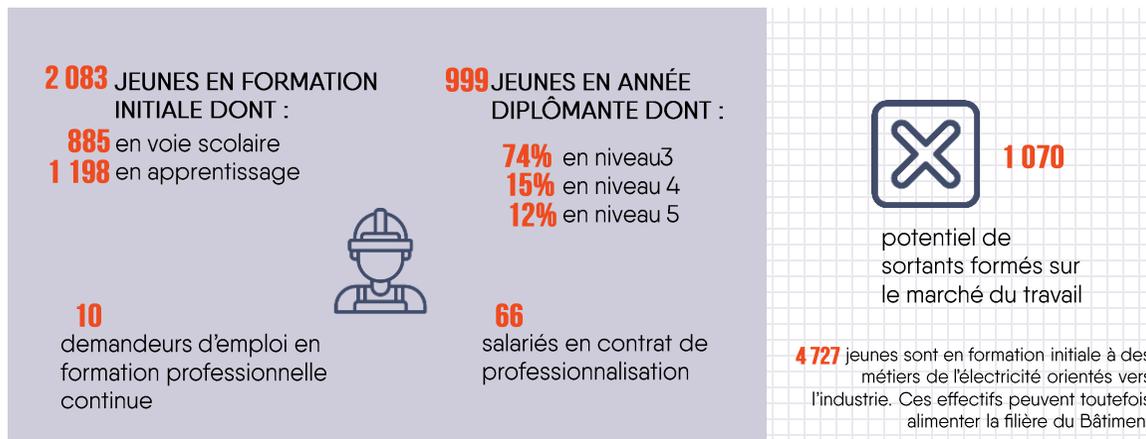
Électriciens, Maintenance d'équipements techniques

FLUX DE SALARIÉS



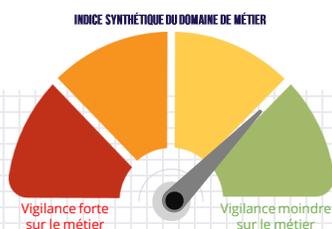
Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Les métiers des fluides font également partie des métiers les plus attractifs du secteur du Bâtiment avec un appareil de formation initiale conséquent qui concentre le plus grand nombre de jeune (4 252).

Le niveau de qualification est élevé dans ce domaine (59,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés), à l'instar du niveau de formation. Les salariés sont parmi les plus jeunes du secteur (35 ans) compensant le volume de départs en retraite. Ainsi, le besoin en ressources nouvelles dans les années à venir est limité avec 2,5% des effectifs actuellement en poste à renouveler.

Le potentiel de sortants formés s'avère largement suffisant pour couvrir les besoins annuels. Un bémol : la forte concurrence de l'industrie sur ces métiers peut affaiblir le nombre de jeunes se dirigeant vers le secteur du Bâtiment.

RESSOURCES DISPONIBLES



10 410 SALARIÉS
6 434 NON SALARIÉS
1 179 INTÉRIMAIRES
2 512 DEMANDEURS D'EMPLOIS



4 124 établissements avec au moins 1 salarié



35,0 ans en moyenne



59,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

7 400 établissements sans salariés

Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

3.7 Métiers des fluides

Chauffagistes, Plombiers

FLUX DE SALARIÉS



1 844 SALARIÉS ENTRÉS
1 517 SALARIÉS SORTIS



2 450 projets de recrutements dont **84,1%** de recrutements difficile



14,6% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

ENTRE 430 ET 490 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

4 252 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
1 500 en voie scolaire
2 752 en apprentissage

2 212 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
58% en niveau 3
33% en niveau 4
8% en niveau 5



82 salariés en contrat de professionnalisation

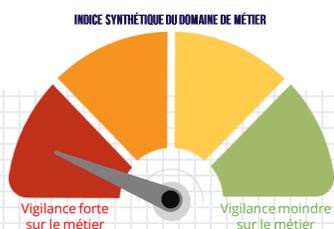


2 290

potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Les métiers du sol se caractérisent par :

- Une forte proportion d'entreprises individuelles (74%) dans le tissu économique qui pèse sur la progression de la formation en apprentissage.
- Un niveau de formation plutôt faible ; les ouvriers des métiers du sol sont d'ailleurs les moins qualifiés du secteur du Bâtiment (47% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés).
- Un appareil de formation limité (485 apprenants) pénalisé par exemple par la disparition du CAP solier-moquetteste.
- 83% des jeunes en formation initiale sont en apprentissage ; poids le plus élevé tous domaine de métiers confondus.

Le potentiel de sortant formés n'est pas suffisant pour couvrir les besoins en ressources nouvelles notamment en raison du nombre restreint de jeunes en formation initiale et d'importants mouvements de personnels. L'attractivité de ces métiers et la fidélisation des salariés en poste sont des points de vigilance importants.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS-URSSAF 2021, Estimation basée sur les données ACOSS-URSSAF et INSEE 2020, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

3.8 Métiers du sol

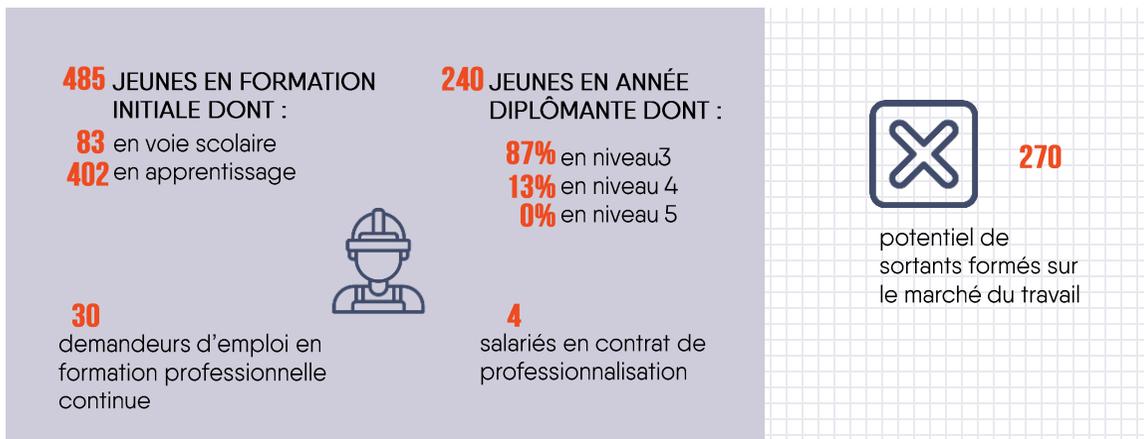
Carreleurs, soliers moquettestes

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 - Traitements Réseau des CERC

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170); TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210); TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270); TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant obtenu un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

Les classes de secondes communes à trois Bac Pro répartis sur plusieurs domaines de formation Bâtiment et hors secteur ne sont pas incluses dans ces effectifs : « 2nde professionnelle métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement » ; « 2nde professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment » ; « 2nde professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique ».

5. Apprentissage (source OPCO de la Construction)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise du Bâtiment dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.) ou le niveau (CAP jusqu'au niveau ingénieur).

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2021 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : présents sur l'exercice 2021 et, soit absent de l'exercice 2020, soit présent sur l'exercice 2020 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : présents sur l'exercice 2020 et absent de l'exercice 2021
- ▶ Stock : présents sur l'exercice 2021 et présent au 15 mars 2021.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP adhérente à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

(Demandeurs d'emploi en fin de mois)

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



AQC Lyon, AURA HLM, BTP Banque Lyon, CCI Auvergne-Rhône-Alpes, CCI Savoie, CRPI Auvergne, DDT 01, DDT 03, DDT 07, DDT 15, DDT 26, DDT 38, DDT 42, DDT 43, DDT 63, DDT 69, DDT 73, DDT 74, Fédération du BTP 01, Fédération du BTP 03, Fédération du BTP 26/07, Fédération du BTP 38, Fédération du BTP 42, Fédération du BTP 43, Fédération du BTP 63, Fédération du BTP 69, Fédération du BTP 73, Fédération du BTP 74, Fédération des SCOP du BTP Auvergne-Rhône-Alpes, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Habitat FFB Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Conseil régional de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes, Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes, UNGE Rhône-Alpes, UNTEC Rhône-Alpes Auvergne.

DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

04-72-61-06-30

contact@cercara.fr | www.cercara.fr

CERC Auvergne-Rhône-Alpes

@cerc_ara